

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 18 SEPTEMBRE 2026**

Envoyé en préfecture le 21/09/2026

Reçu en préfecture le 21/09/2026

Publié le

ID : 056-215601097-20260921-2026_07-DE

L'an deux mil vingt-six, le 18 septembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de LAUZACH, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil, sous la présidence de M. LE PENHUIZIC, Maire de LAUZACH.

Date de convocation du conseil municipal : jeudi 3 septembre 2026

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 14

Nombre de votants : 14

Présents : Mr LE PENHUIZIC, Mr COLLOMB (arrivé à 19h25), Mme EON, Mr RETIF, Mme LE GOUHINEC, Mr BARBANT, Mme MORISE, Mr LASSAY (arrivé 19h10), Mr LAYEC, Mme DUBOS, Mme COINTARD, Mr LEGAL, Mme LE BERRE (arrivée 19h05), Mme ROUSSELLE.

Absent excusé : Mr DUPARD.

Secrétaire de séance : Mme EON

2026-07 – ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2026 : BUDGET Commerce

Rapporteur : P. LE PENHUIZIC

Section de fonctionnement :

La section de fonctionnement du budget commerce totalise 63 434,43 €.

Pour le budget 2026, il est nécessaire de prévoir un virement à la section d'investissement de 44 434,43 € et 19 000 € pour le remboursement des intérêts réglés à l'échéance.

Pour les recettes, 47 761, 88 € sont prévus avec le revenu des immeubles et 15 672,55 € correspondent à l'excédent du fonctionnement reporté.

Section d'investissement :

La section d'investissement du budget commerce totalise 448 313,70 €.

Dans les dépenses, il est nécessaire de prévoir 28 000 € pour le remboursement des emprunts, la reprise du déficit d'investissement reporté de 326 846,98 € et 88 708,65 € pour les immobilisations corporelles en cours.

Pour les recettes, il faut prévoir des subventions selon la répartition suivante :

- 100 000 € de la Région
- 107 800 € de PST
- 191 321, 20 de DETR et DSIL

Le virement reçu de la section de fonctionnement de 44 434,43 € est également à considérer.

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter le budget primitif 2026 de la commerce arrêté comme suit :

	Dépenses en TTC	Recettes en TTC
Fonctionnement	63 434,43 €	63 434,43 €
Investissement	448 313,70 €	448 313,70 €

Monsieur LE PENHUIZIC,

Maire

Madame EON,

Secrétaire